



MUNICIPALITÉ

DE *Saint-Valère*

Briller par son audace

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 4 novembre 2024, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Est/sont absents(es):

Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. M. Karl Peguy Saint-Fort, directeur général et greffier-trésorier, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2024-11-365 / DEMANDE PROGRAMME D'EMPLOI D'ÉTÉ 2025**

Il est proposé par la conseillère Claudia Quirion et appuyé par le conseiller Guy Dupuis et résolu:

- **QUE** le conseil autorise le directeur général et greffier-trésorier monsieur Karl Péguy Saint fort à déposer la demande de subvention au programme d'emploi d'été 2025
- **D'AUTORISER** le directeur général et greffier-trésorier monsieur Karl Péguy Saint fort à signer au nom et pour la municipalité de Saint-Valère tous les documents pertinents au dépôt de ladite demande.

Adopté à l'unanimité.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce 07 novembre 2024.

Karl Peguy-Saint-Fort

Directeur général et greffier-trésorier